N° 842 | JEUDI 3 SEPTEMBRE 2015

Papier recyclé et recyclable et imprimé avec des encres végétales.

© Julien Ernst

Solidarité de rentrée

Secours Populaire, Restos du cœur... Les bénévoles des deux associations ont organisé une collecte de fournitures scolaires à Carrefour. | PAGE 6.

"Respectez-nous !"

Azzédine Taïbi dénonce un préfet qui ne respecte pas et ne fait pas respecter la loi sur les questions liées au logement. *7 Jours* publie sa lettre ouverte à la ministre. | PAGE 3 ET 12.

7 jours à Stains

L'actualité de la semaine

« La nouveauté c'est de permettre aux 6 – 10 ans de pratiquer 3 sports au cours du 1er trimestre pour mieux choisir leur discipline »,
Michel Prache, président de l'ESS, invite au forum du 5 septembre. | PAGE 9

©Dragan Lekic

La cloche sonne

Si la députée s'inquiétait ce mardi d'une rentrée difficile, les petits, cartables sur le dos, semblaient plutôt contents. Reportage, chiffres, témoignages et déclaration. | PAGES 2/3.

Quoi ?

Projection en avant-première de « La vie en grand ». Le film, dont plusieurs scènes ont été tournées au Moulin Neuf, sera projeté en avant-première le 4 septembre à l'Espace Paul-Éluard. On notera que des Stanois apparaîtront à l'écran. La diffusion se fera en présence du réalisateur, Mathieu Vadepied. | PAGE 10.

AVEC VOUS, LA VILLE REPENSE SA COMMUNICATION

Participez aux ateliers

Images, blog, presse, supports. Pour mieux répondre à vos attentes, vos exigences et votre volonté d'être acteur de la vie de la cité, la municipalité a décidé de repenser sa communication. Qui, quoi, quand, où, comment, pourquoi? Participez à cette aventure! Donnez votre avis en prenant part aux ateliers de réflexion sur la communication : **le 29 septembre de 18h30 à 20h30** et **le 1er octobre de 14h à 16h**. Réservez dès maintenant par courriel ou par téléphone : **Laurence Hirsch : l.hirsch@boreal.fr - Tél. :01 48 03 99 94. Silvia Guido : s.guido@boreal.fr - Tél. : 01 48 03 80 65**.

© Reportage photo Dragan Lekic

Rituels de rentrée pour les CP, la maîtresse et les élèves font connaissance.

Premiers pas

Les cloches ont retenti dans les écoles où des milliers d'enfants ont repris le chemin de la classe. Ambiance au groupe scolaire Romain-Rolland où mardi, *7 Jours* a accompagné la rentrée des élèves du CP/A de Marie-Anne.

«*Allez les enfants au lit, demain il y a école* », combien de fois la phrase a-t-elle résonné dans les foyers stanois le 31 août au soir? Un brin nostalgique des vacances d'été, les familles ont repris leurs bonnes vieilles habitudes. « *Bip Bip Bip* », sept heures du matin, le réveil sonne. Le retour en classe n'est plus qu'une question d'heures ou de minutes pour les lève-tard. C'est l'effervescence. Douche, petit déjeuner, dernier point sur les cartables et l'aventure va bientôt (re) commencer. Il est huit heures quinze et c'est l'affluence des grands jours sur le parvis du groupe scolaire Romain-Rolland où familles et enfants piaffent le cœur battant. Ce petit monde s'apprête à franchir les grilles de l'école. Des sourires, des embrassades remplacent le soleil qui manque au décor. Le portail s'ouvre, au loin on aperçoit les instituteurs qui trépignent d'impatience de recevoir tous ces petits assoiffés de savoir. L'atmosphère exhale d'émotions. Chacun est orienté vers sa maîtresse ou son maître. Les parents photographient, recoiffent et embrassent une dernière fois leur progéniture avant de la laisser plonger dans le grand bain des apprentissages.

Marie-Anne, institutrice du CP/A, a autorisé le *7 Jours* à vivre les premiers pas de ses élèves. Son carnet d'appel à la main, l'enseignante virevolte d'un coin à un autre. Les parents la questionnent et lui apportent quelques précisions sur les habitudes de leurs bambins. Souriante, bienveillante, elle écoute et répond aux interrogations des uns et des autres. Elle rassure les papas et les mamans qui paraissent beaucoup plus inquiets que leurs enfants. Elle propose même aux parents de monter voir la classe. La cloche donne le signal. Rangés deux par deux les élèves suivent la maîtresse. Au bout de l'escalier s'ouvre un long couloir au bout duquel se profile la classe. Cette école est beaucoup plus grande que la maternelle. Enfin, la salle de cours où chacun rejoint une place. Marie-Anne lance officiellement l'année scolaire et invite les parents à quitter la salle. Ceux-ci se retirent progressivement à reculons et comme à regrets. Beaucoup semblent émus de quitter l'enfant devenu grand.

L'institutrice se tient maintenant debout, face à ses élèves. La transition doit se faire en douceur pour les anciens pensionnaires de la maternelle. Marie-Anne a bien préparé ce moment. La jeune institutrice a imaginé un petit coin où regrouper tout le monde et y entame un tour de présentation. Avec beaucoup d'humour et de pédagogie, elle explique aux enfants les rituels qu'ils auront à suivre tout au long de l'année. La date, la météo, les prénoms sur le tableau de présence, l'utilisation de la bibliothèque et les règles qu'il faudra respecter. La maîtresse fait le point sur les fournitures, accessoires indispensables à toute bonne pédagogie. Cahiers, règle, crayons de couleurs, feutres, tube de colle, agenda, etc. les élèves sont enthousiastes. Ils montrent à la maîtresse leur matériel tout neuf. Mais voilà déjà qu'un deuxième son de cloche annonce la première récréation de la journée. Les enfants descendent dans la cour, là où ils tisseront des amitiés, bâtiront des mondes imaginaires et se construiront en homme et femme de demain. ■ **Rochdi Haoues**

Quel est votre sentiment sur cette rentrée 2015 ?

Amy et Salima, parents d'élèves à Romain Rolland :

« Attentives aux résultats de nos enfants »

« Nous sommes contente de cette reprise, nous attendons de voir la mise en place de l'école le samedi, nous resterons attentives aux résultats de nos enfants ».

Lorena élève de CM1 à Victor Renelle

« Vive la rentrée »

« Je suis contente d'avoir repris l'école et de retrouver mes copines. Ma maîtresse est gentille, on a commencé à préparer nos cahiers pour pouvoir travailler, vive la rentrée. »

Derniers encouragements.

©D.R.

Aurèlie Favre professeure de lettres au Lycée Maurice-Utrillo :

« Pas de classes à plus de 30 élèves »

« La rentrée du lycée s'est déroulée aux Archives et a été moins agitée que les années précédentes. Cela dit nous restons vigilants car nous avons plus d'élèves que l'an dernier pour le même nombre de surveillants. Par ailleurs nous savons que des élèves en classe de 3e, dans l'académie, ne sont toujours pas affectés alors que nos classes de seconde sont déjà très chargées. Il n'est pas question pour nous d'accepter des classes à plus de 30 élèves »

Heureux de retrouver les copains.

« L'école a besoin de l'investissement de la Nation »

Dans un communiqué sur la rentrée des classes 2015, Marie-George Buffet, députée de Seine-Saint-Denis, dénonce un affichage gouvernemental qui ne peut masquer les difficultés rencontrées. « *Dans le premier degré, la nouvelle organisation du temps scolaire vient buter sur des problèmes inextricables liés à un déficit récurent de moyens que le gouvernement refuse de mettre au niveau des besoins* » affirme-t-elle. « *Comment dans ces conditions réussir l'objectif d'avoir plus de maîtres que de classes? Comment aller enfin vers la maternelle à deux ans et l'ouverture de classes dans notre département qui en manque tant?* ». Le gouvernement avait promis de créer 20 000 postes supplémentaires d'ici la rentrée 2017. À peine 9 000 ont été créés jusqu'ici, dont 240 en Seine-Saint-Denis.

Dans le secondaire aussi, selon l'élue la réforme du collège apporte plus d'inquiétudes que de sérénité. « *Les mesures annoncées signifient la réduction des heures d'enseignement avec les élèves, particulièrement dans les collèges en REP et REP +* ». L'autonomie des établissements risque de porter atteinte à l'égalité républicaine devant l'éducation et d'accroître les inégalités entre collèges et collégiens. « *On ne peut répondre aux besoins en étant guidé par des choix politiques fondés sur le besoin de réduire les dépenses publiques. L'école a besoin de l'investissement de la Nation pour qu'elle avance. Ensemble, il nous faudra encore mener de beaux combats pour arracher les moyens auxquels nos jeunes et nos enfants ont droit* ».

EN CHIFFRES

4 500,
le nombre d'élèves en maternelle et en élémentaire

24,
Les écoles à Stains

50 %,
la part du budget communal consacré à l'éducation

480 000 €,
le montant des travaux d'été dans le patrimoine scolaire

40 000 €,
la somme consacrée par an aux classes de « découverte »

180,
les agents de la ville et du SIVOM mobilisés sur le temps du repas

13 millions d'euros,
le montant de la reconstruction du groupe scolaire Victor-Hugo/Émile-Zola.

2,5 millions d'euros,
l'investissement de la ville dans les TAP

130,
le nombre d'animateurs qui encadrent les TAP

Sur le chemin de l'école…

Quel est votre sentiment sur cette rentrée 2015 ?

Kristy élève en CE2 à Romain Rolland.

« J'espère que l'école le samedi se passera bien. Je suis contente de revenir à l'école en CE2. Je suis séparée de mes copines mais on se verra pendant la récréation ».

À FOND LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Depuis la rentrée 2014 les élèves inscrits en élémentaire peuvent bénéficier de l'accueil périscolaire du soir. Les services municipaux proposent du soutien scolaire aux élèves de primaires, mais aussi aux collégiens et aux lycéens à la Maison du Temps Libre au Clos-Saint-Lazare (30-34, avenue George Sand 01 71 86 33 53). Plusieurs associations proposent également du soutien scolaire (APCIS, Bonjour Demain, Stains Espoir, AHQM…). Pour plus d'infos, rendez-vous à la Maison des Associations. Le Service Municipal de la Jeunesse propose du soutien scolaire aux collégiens et aux lycéens. Par ailleurs, la ville développe des actions de soutien et d'accompagnement des familles et des parents, au travers des centres sociaux municipaux et de la Maison des Parents. Maison des Parents 8/10, rue Albert -Einstein 01 49 71 40 43.

© Reportage réalisé par Rochdi Haoues

Conf à dom +

10 ans...déjà!
Merci de votre confiance!

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et nous vous offrons 2h00 de prestation pour un engagement de 2h00 de prestation payées, sur la présentation de ce prospectus.

Les services de Confadom :
l'accompagnement véhiculé, l'auxiliaire de vie, l'aide ménagère... 7 jours sur 7

SAP services à la personne

01.48.22.83.07
www.confadom.com
Devis gratuit sous 48h00
Financement CESU, Sortir Plus, APA, PCH...

Stains Computer Discount

Centre de Réparation
Informatique - Téléphonie - Tablette

Réparation, Dépannage et Déblocage
Ordinateur PC, Portable, Netbook,
Tablette, Smartphone, Téléphone...

- Changement d'écran, LCD, vitre tactile, clavier, alimentation, batterie...
- Installation tous systèmes d'exploitation Windows, OS, Linux, Android...
- Détection et éradication de virus, spam, chevaux de trois...
- Sauvegarde et récupération de données diverse
- Installation réseaux et internet (box et wifi, à domicile)

SERVICE GARANTIE

30 AV. LOUIS BORDES 93240 STAINS
(En Face de la Poste de Stains)
01 76 24 00 61
www.stainscomputer.com

By GIGAFIT
ARENA FITNESS
SPORT & BIEN ÊTRE POUR TOUS

CARDIO
MUSCULATION
CROSS'N'FIT
ZUMBA
SAUNA - COACHING PERSO

À PARTIR DE 9,90 €/MOIS*

TOUS EN FORME POUR LA RENTRÉE

FORMULE SANS ENGAGEMENT

ACTIVITÉS & FRÉQUENTATION EN ILLIMITÉ !

6H-23H
7 JOURS /7

*voir conditions en club - Création idcouleur.fr

ARENA FITNESS STAINS

www.arenafitness.fr

LETTRE OUVERTE À LA MINISTRE DU LOGEMENT

« L'État, ne peut plus se défausser »

Destitution
des Maires
hors la loi SRU !
AU NOM DE LA LOI et DU DROIT
Réquisition des logements vides ! Interdiction
Destitution des Maires hors la loi SRU !

© Julien Ernst

Le 3 juillet dernier, le maire a accompagné le collectif "un logement pour tous" à la préfécture, pour dénoncer les problèmes de logement en ville.

Alors que les menaces d'expulsion ont explosé en 2014, dans une lettre ouverte à la ministre du Logement, Sylvia Pinel, le maire appelle l'État à prendre ses responsabilités et à répondre d'une politique hors la loi menée par le préfet de Seine-Saint-Denis. 7 Jours publie l'intégralité de cette lettre en dernière page.

Jusqu'où ira le Préfet de Saint-Saint-Denis dans le recours à la force publique afin de punir ceux qui n'arrivent pas à éponger leurs dettes de loyer? Rappelons que la finalité de ce recours, dans le pire des cas, est la mise à la rue des familles.

Certains diront que le Préfet a raison. Qu'il doit aller jusqu'au bout. Sanctionner ceux qui ne payent pas, qui abusent.

Mais justement, toute la question est de savoir qui abuse?

Les familles? Font-elles exprès de ne pas payer alors qu'elles en ont parfaitement les moyens, sont-elles malhonnêtes? Ou ceux qui, en responsabilité, ont des œillères et n'apportent aucune solution crédible et courageuse à une dégradation sociale sans précédent depuis 40 ans?

Tous les clignotants sont au rouge à Stains, dans le département et dans de plus en plus d'endroits du pays. La précarité obligeant même les plus vieux d'entre nous à compléter leur maigre retraite par des petits boulots de misère. Une situation grave, qui pousse irrémédiablement les plus fragiles économiquement vers l'endettement.

Ce qui est sûr, c'est qu'au regard de la loi, si quelqu'un abuse, il semblerait bien que ce soit le Préfet. Car selon la loi DALO du 5 mars 2007, confirmée par une circulaire ministérielle en 2012, l'État doit « *veiller à mettre en œuvre systématiquement le relogement effectif du ménage, lorsque celui-ci a été reconnu prioritaire et urgent (…) avant la date à laquelle le concours de la force publique sera mis en œuvre.* » Ce qui est rarement le cas.

Dans une lettre ouverte adressée à la ministre du logement, Azzédine Taïbi, maire de la ville, dénonce ce manquement à la loi (voir page 12). En 2014, les recours à la force publique ont explosé à Stains. Cent trente-quatre. Alors que l'accompagnement par l'État, comme le précise la loi, a été quasi délégué à la commune. En effet, le travail des services de l'État est, pourrait-on dire, réalisé par le CCSA. Sous la conduite d'une politique municipale claire dans l'accompagnement des familles, le CCAS travaille à des solutions sérieuses, durables et humaines. Ainsi, la majorité des expulsions ordonnées sont bloquées, retardées, voire, empêchées, les dettes s'épongent et les familles retrouvent leur dignité. Un travail que devrait mener l'État puisque la loi l'exige. « *Plus la précarité augmente, plus nous nous substituons à l'État alors que nos dotations publiques sont en baisse* », explique-t-on au cabinet du maire. « *Pour éviter le drame social, alors que c'est à l'Etat de réagir, il nous faudrait, nous, faire plus. Avec quels moyens? Il faut cesser d'abandonner les territoires à leur propre sort.* »

« *L'État ne peut plus se défausser* », écrit le maire à la ministre. Il lui demande de faire respecter la loi: « *Nous ne pouvons, vous comme moi Madame la Ministre, nous résoudre à ce que nos territoires, déjà confrontés à de profondes difficultés économiques et sociales, soient condamnés à toujours plus d'inégalité territoriale.* » Et d'ajouter que l'État pourrait d'emblée prendre ses responsabilités en destituant les maires qui ne respectent pas la loi SRU et en réquisitionnant les logements vacants comme l'y autorise l'article 641.1 du code de l'habitation et du logement, soit 700 logements, selon la municipalité. En outre, il l'invite à imposer des critères clairs et transparents à tous les bailleurs dans le déclenchement d'une procédure d'expulsion et à développer l'offre d'accueil et d'hébergement d'urgence comme s'y était engagé le Président François Hollande (15 000 places supplémentaires sur 5 ans). Enfin, il lui réaffirme sa volonté de voir interdire toute procédure d'expulsion tant qu'une solution de relogement effectif du ménage n'a pas été trouvée comme l'indique la circulaire du 26 octobre 2012. ■ **Alain Schillé.**

CHÔMAGE

Les demandeurs dans le colimateur

À quoi joue le gouvernement ces derniers temps? On pourrait se poser la question à moins de deux ans de la présidentielle. En effet, ce lundi, Michel Sapin, ministre de l'Économie et des Finances confirmait les propos déjà tenus par François Hollande concernant la baisse d'impôts promise en 2016. Deux milliards annoncent-t-ils. Et dans la foulée, de dire, comment garder cependant l'équilibre budgétaire de l'État sans déroger à la rigueur promise à Bruxelles. En accentuant la baisse des dépenses publiques. Un drôle de message lancé aux élus locaux et aux comités de citoyens qui partout dans le pays demandent l'arrêt de la réduction du service public et des dotations publiques qui ont entre autres conduit le maire de Stains à se mettre en grève en octobre dernier.

Contre le chômage, une politique tout aussi efficace et courageuse est mise en place: le contrôle. Le contrôle de quoi, de l'argent public versé au patronat en vue de créer de l'emploi? Non, le contrôle renforcé des chômeurs. Comme le salarié en arrêt maladie, on pourra même les visiter chez eux et vérifier si les personnes sont bien atteintes de la maladie du chômage ou d'oisiveté. Dès fin septembre, le cancer sociétal se verra donc affliger d'un nouveau médicament qui viendra compléter la gamme de remèdes chocs en vigueur dont on attend toujours les résultats. Le contrôle des demandeurs, avec au bout, la radiation si les soupçons se confirment quant à leur détermination réelle de retrouver du travail. Fort d'une première expérience en province où sur 6 500 inscrits au Pôle Emploi, 1000 ont été radiés, le dispositif sera national fin septembre. On entend effectuer 180 000 contrôles en un an. De quoi remettre du baume au cœur aux trois millions cinq cents mille chômeurs du pays qui n'en attendaient pas moins de la relance de l'emploi. ■ **A.S.**

DERNIÈRE MINUTE

EMMD: voici le bon numéro

Dans diverses publications qui pourraient être utiles pour vous inscrire à l'École de musique et de danse, le numéro figurant est éronné. Le bon numéro pour toutes informations est le **01 49 71 83 70**.

ALLOCATION DE RENTRÉE

L'avez-vous perçue?

Avez-vous répondu à la Caf? Elle vous a peut-être contacté en juillet par courriel ou courrier pour vous inviter à effectuer les démarches nécessaires à l'attribution de l'Ars, l'Allocation de rentrée scolaire. Normalement, si vous êtes allocataires de l'Ars, vous la percevez automatique pour vos enfants de 6 à 16 ans.

Pour les 16 à 18 ans, vous devez déclarer que votre enfant est toujours scolarisé ou en apprentissage pour la rentrée 2015 dans la rubrique « *Mon Compte* » sur caf.fr ou à partir de l'application mobile « *Caf - Mon Compte* ». Attention cependant car, des parents ne se croyant pas concernés alors que leur situation fiscale et familiale les fait entrer dans les critères d'attribution, ne prennent pas le temps de renseigner la CAF. Quels sont les critères: avoir un ou plusieurs enfants écoliers, étudiants ou apprentis âgés de 6 à 18 ans. Vos ressources de l'année 2013 ne doivent pas dépasser un certain plafond. Pour un enfant par exemple, vos revenus doivent plafonner à 24 306 euros et pour trois, à 35 524 euros.

L'Ars peut être versée pour chacun de vos enfants à partir du CP. En revanche, son montant dépend de l'âge de votre ou de vos enfants. Pour les 6-10 ans, il sera de 362,63 euros par enfant, pour les 11-14 ans de 382,64 euros tandis que pour les 15-18 ans de 395,90 euros. Une allocation dégressive en fonction des revenus peut être versée si le plafond est légèrement dépassé. L'Ars a commencé d'être versée le 19 août.

Si vous n'êtes pas encore allocataire, vous devez remplir un dossier sur https://www.caf.fr/et le renvoyer à votre Caf. ■ **A.S.**

ÉLECTIONS RÉGIONALES

S'inscrire pour voter, c'est obligatoire

Pour voter aux élections régionales, les 6 et 13 décembre 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales. La démarche doit être accomplie avant le 30 septembre, en mairie. Deux possibilités s'offrent à vous : se présenter au service population et citoyenneté muni d'une pièce d'identité ou télécharger les documents à remplir qui sont disponibles sur le site de la ville (www.stains.fr).

Renseignements complémentaires au 01 49 71 81 81.

UNRPA

Sorties à venir

Tous au château. L'association propose une sortie au château de Conde-en-Brie, dimanche 18 octobre pour une visite ludique. Dès 10 h 30, vous serez accueillis par le propriétaire. Puis à 12 h 30 un déjeuner vous sera servi dans l'une des salles médiévales du château. À 14 h 30, dès le dessert et comme des seigneurs d'autrefois, vous découvrirez le joyeux Ménestrel qui vous entraînera dans un rallye dansant au son de l'accordéon. Prix adhérent : 60 euros, prix non adhérent : 65 euros.

L'association propose de participer au Festival du hareng à Berck, mercredi 18 novembre. À 10h, accueil au port d'Etaples par les membres de la Confrérie, possibilité d'acheter du poisson frais auprès des pêcheurs (se munir d'une glacière), reprise du trajet pour un cicuit découverte. A 12h, acceuil au restaurant chez Mireille. À 12 h 30, présentation de la Confrérie. Déjeuner spectacle, remise des diplômes. Prix adhérent : 59€uros, prix non adhérents : 64 euros.

Les inscriptions se feront à notre permanence, Maison des associations - 6, av. Jules-Guesde, chaque mardi de 14 h à 16 h.

SECOURS POPULAIRE / RESTOS DU CŒUR

Rentrée solidaire

Le Secours populaire et les Restos du cœur ont effectué leur rentrée avec une collecte de fournitures scolaires à Carrefour. C'est le coup d'envoi d'un nouvel automne sur le front de la solidarité avec les plus démunis.

© Julien Ernst

Une table, des chaises et deux caddies disposés à la sortie des caisses de paiement au milieu du brouhaha de la galerie du centre commercial Carrefour, au Globe. Autour, une dizaine de bénévoles du Secours populaire en action, vendredi 28 août, toute la journée, le comité stanois organisait une opération « *chariot* ». Les clients de l'hyper qui le désiraient ont apporté dans le stand improvisé quelques unes parmi les fournitures scolaires qu'ils avaient achetées auparavant dans les rayons. Au fil des heures, le volume a enflé dans les chariots : copies, crayons, colle, ardoises magiques… de quoi équiper plein d'enfants durant toute l'année scolaire. « *Cette initiative figure parmi d'autres nouvelles que nous voudrions mettre en place en 2015 et 2016 et qui seront discutées lors de notre assemblée de rentrée,* » explique Sylvie Mathis, la nouvelle secrétaire générale locale de l'association.

L'opération chariot était une première au SPF de Stains, idem pour la nouvelle direction de Carrefour. Les Restos du cœur, quant à eux, sont rompus à cette démarche. Le lendemain, même endroit, même dispositif et des bénévoles qui, eux non plus, n'ont pas zappé ce troisième appel national à la solidarité. Idéalement organisée un samedi de grosse affluence, la moisson s'annonçait au moins aussi fructueuse. « *Je donne en pensant d'abord aux familles qui ont un seul enfant et pour lesquelles l'Allocation de rentrée scolaire sera insuffisante,* » a confié Michèle en déposant plusieurs fournitures dans le caddie. « *Ce que nous récoltons s'adresse en priorité aux enfants en précarité scolaire parce que leur familles sont des migrants ou bien sont inscrits nulle part et donc, ne reçoivent aucune aide de la Caf,* » a confirmé Jean-Dominique, le responsable stanois des Restos du cœur (voir article page 3). Mission accomplie. Les deux associations ont démarré avec un 10 sur 10 leur nouvel automne sur le front de la solidarité avec les plus démunis.

Frédéric Lombard

Le Secours populaire reprend ses distributions alimentaires mardi 8 et jeudi 10 septembre à 14h au 1, rue Auguste Dewaële. Les inscriptions démarreront le 17 septembre à partir de 9h.

Les Restos du cœur rouvrira ses portes 40, avenue Louis-Bordes, le 8 septembre de 9h à 11 h, en prolongement de la campagne d'été et avant les inscriptions à la campagne d'hiver.

COMMÉMORATION

À ces résistants qui ont libéré Stains

Trois générations de maires pour une commémoration très particulière puisqu'il s'agit de la libération de Stains. Louis Pierna, Michel Beaumale et le maire actuel, Azzédine Taïbi, se sont recueillis en souvenir de ce 28 août 1944 où Stains fut libérée. Rappelons que l'insurrection débuta le 19 août et qu'elle dura 8 jours durant lesquels les hommes du lieutenant Gardette, de son vrai nom Louis Bordes, également ancien maire de la ville, organisaient la défense et la résistance de la ville en compagnie de ceux du capitaine de réserve Magnier.

L'intégralité de l'allocution du maire est disponible sur Youtube/libération de stains-discours du maire Azzedine Taïbi.

©Dragan Lekic

QUARTIER **Cité-jardin**

Déjections canines : « C'en est insultant »

Photos à l'appui et pour faire savoir leur ras-le-bol de voir leur rue souillée par le plus fidèle ami de l'homme, des habitants de l'avenue PVC ont poussé la porte de 7 Jours à Stains.

© DR

On met le pied dedans ? Bien sûr que oui ! Et seulement pour ces Stanois de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier (entre la place Pointet et l'avenue Stalingrad) qui disent en « *avoir ras-le-bol des gens qui laissent les déjections de leur chien trôner au milieu du trottoir voire devant nos portillons* ». « *C'est devenu des rituels pour certains riverains ! Que les propriétaires de chiens ne ramassent pas les crottes de leur compagnon, parfois énormes, devant nos portes, devant l'école, c'en est insultant !* » Et c'est interdit. Il est en effet passible d'une contravention de 35 euros le fait d'abandonner les déjections de son chien sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et de jeux et ce par mesure d'hygiène publique. Tout possesseur de chien est en effet tenu de procéder par tout moyen approprié à leur ramassage, dixit la loi.

Cela existe encore alors que…

À Stains, et à la Cité-jardin en particulier, il existe pourtant des distributeurs de sachets canins en matière biodégradable mis à disposition gratuitement par Plaine commune (voir encadré ci-dessus).

Cette jeune femme qui se rend régulièrement chez sa mère partage la colère de ces riverains et dénonce même une autre attitude : « *Il m'est arrivé plus d'une fois d'être à quelques millimètres de mettre le pied en descendant de ma voiture dans des cadeaux odorants, entourés de plastique, mais jetés dans le caniveau. Les jours de pluie, c'est moche à voir !* » Il faut effectivement faire le travail jusqu'au bout. Des poubelles, il y en a aussi dans ce secteur, mais des fois, il faut marcher quelques mètres de plus… Au delà des problèmes de propreté urbaine et d'environnement mais aussi d'hygiène (prolifération des microbes), de sécurité (risque de chute pour les personnes âgées, handicapées, les enfants…), de finance (pour assurer le nettoiement des sites souillés), le relationnel entre les possesseurs et les non possesseurs de chien peut en pâtir. Et personne ne peut souhaiter ceci. Ainsi le responsable de l'unité territoriale de la Propreté pour Plaine commune, informé par *7 Jours* de cette plainte d'habitants, propose de mettre en place dans les jours à venir une campagne d'affichage dans le secteur pour éveiller les consciences et rappeler à l'ordre, « *sutout que sur ce quartier, les points d'accueil Oph proposent des sacs et qu'il existe des distributeurs avenues Paty et de la division Leclerc* ». La plate-forme téléphonique « *Allo Agglo* » (0 800 074 904, gratuit) est également à disposition des Stanois pour signaler ce type de problèmes que la communauté d'agglo assure prendre au sérieux. Amis des chiens, certains aiment se balader en ville la tête dans les nuages, revendiquent le droit de rentrer chez eux leurs semelles de chaussures propres et font donc appel à votre civisme. ■ **C.S.**

■ **Où trouver les distributeurs : Rues Paty, Victor-Hugo, Chardavoine, Saalfeld, avenues Louis-Bordes et de la Division Leclerc et Chemin Latérale Nord.**

■ **Liste des sites où vous pouvez vous fournir en sachets canins :**
Maison des parents 8/10 rue Albert Einstein, Circonscription de service social Place Henri-Barbusse, Maison du temps libre 30/34 avenue Georges-Sand, Maison du quartier du Maroc rue du président Harding, Mairie accueil avenue Paul Vaillant-Couturier
Côté OPH93 : Points d'accueil 16 avenue François-Bégué et 32 avenue Paul Vaillant Couturier. Délégation de Stains 1 bis rue Lamartine. Points d'accueil Tour Verlaine et Tour Lurçat.
Autres : Dog's Attitude 82 rue Eugène-Cas et Clinique vétérinaire 63 rue Jean-Jaurès

■ **Cinq canisettes :**
Avenue Louis-Bordes, Rue Jean-Chardavoine, rue Victor-Hugo, Avenue Division Leclerc.

ARNAQUES

Osez ne pas répondre !

Ces dernières semaines, le service d'aide à domicile pour personnes âgées a été alerté par plusieurs bénéficiaires d'arnaques en tous genres. Coups de téléphone insistant pour soutirer de l'argent (notamment le numéro de carte bancaire) sous des prétextes divers et variés, visites à domicile exigeant un accès aux habitations, vols,… Alors un mot d'ordre : n'hésitez pas à raccrocher et à ne pas écouter sans avoir peur qu'on vous retrouve ou vous en vouloir. N'ouvrez pas votre porte sans présentation de papiers officiels, ou en cas de moindre doute. Si importance il y a, vous serez informé, au pire, par courrier. Et surtout parlez-en. ■ **C.S.**

SENIORS

Reprise des activités

Le nouveau calendrier des activités proposées en direction des Seniors est disponible, vous pouvez vous le procurer en venant au service des seniors ou vous le faire envoyer en téléphonant au 01 49 71 84 47.

- **Les activités aquagym, gymnastique et danse reprendront à partir du lundi 21 septembre, les inscriptions auront lieu le mercredi 16 septembre à la résidence Allende de 10 h à 11 h.**
- **Le CCAS organise une journée à la mer jeudi 17 septembre à Berck-sur-Mer. Les inscriptions se dérouleront vendredi 11 septembre de 14 h 15 à 16 h 30 en mairie, nombre de places : 50, tarif : 20 euros.**
- **En partenariat avec la médiathèque de Stains, un après-midi Karaoké sera proposé à la résidence Allende mercredi 9 septembre à 14 h 30.**

COMMUNIQUÉ

Fêtes solidaires : participez !

« Pour la 13e fois, le Centre Communal d'Action Sociale de Stains organisera durant les vacances scolaires de fin d'année, les « *Fêtes Solidaires* », anciennement dénommées « *Forum des Solidarités Locales* », comprenant la « *Soirée familles* ». Fidèles à nos valeurs de démocratie participative, nous souhaitons associer étroitement les habitants à la construction et à la mise en œuvre de l'édition 2 015 de cette initiative, autour de différentes animations créatives et ludiques ainsi que d'un spectacle de fin d'année. Si vous êtes intéressé pour participer à cette action de solidarité, de promotion du lien social et intergénérationnelle, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du Service des Solidarités au 01 49 71 84 02. »

AVENIR

Brocante : inscriptions ouvertes

La traditionnelle brocante du Comité des fêtes du quartier de l'Avenir se déroulera le dimanche 4 octobre, rue Jean-Jaurès. Les inscriptions sont ouvertes à la Poste annexe les jeudis 3, 10, 17, 24 septembre et les samedis 5, 12, 19 et 26 septembre de 9 h 30 à 12h. Pour s'inscrire, la photocopie recto verso de la carte d'identité et un mode de paiement (15 euros les 2 mètres) sont nécessaires. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération. La vente de boissons et la restauration sont réservées à l'association.
Infos supplémentaires au 06 84 42 29 57 ou 06 23 55 72 54.

ACTION CRÉOLE

La rentrée est là !

Action Créole vous informe de la reprise des activités le mardi 8 septembre au gymnase André-Lamy à 20h.
De plus, Action créole agrandit son panel d'activité afin de vous accompagner cette saison : la zumba pour les jeunes, pour les adultes la kizomba, la zumba et la salsa. Nous vous attendons aux journées portes ouvertes durant tout le mois de septembre, afin de vous présenter les activités. Tél. : 06 06 58 14 05 / Facebook : Action Créole.

ATHLÉTISME

C'est parti pour un nouveau tour de piste

© Julien Ernst

Reprise des activités après une pause de courte durée 20 jeunes et 5 encadrants sont revenus le 16 août dernier du Japon avec des souvenirs plein la tête (voir photos ci-dessus des entraînements préparatoires à ce voyage). En effet ils s'étaient rendu au pays du soleil Levant dans le but de participer à la course pour la paix entre Hiroshima et Nagasaki dans le cadre des commémorations du 70e anniversaire des bombardements. Ils ont réalisé avec brio le pari fou de courir en relais plus de 500 km en 3 jours. L'arrêt de l'entraînement pour ces athlètes sera donc de courte durée, car la reprise des activités pour la section Athlétisme du club aura lieu la semaine du 7 septembre. Suite à la fermeture du gymnase Léo-Lagrange (pour rénovation) l'entraînement des plus petits, mini-moustiques (2011-2010-2009) et moustiques (2008-2007) se déroulera sur un autre site de la ville pendant la durée des travaux. Les entraînements restent inchangés, pour les poussins (2006-2005) et les benjamins (2004-2003), ils se dérouleront le mercredi et vendredi au stade Auguste Delaune de 18h30 à 20h. En ce qui concerne les minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans les entraînements auront lieu le mardi et jeudi (entraînements principaux) et le dimanche pour pratiquer du sprint, du demi-fond, des lancers, des sauts ou encore faire de la course sur route.

Pour plus d'informations contactez Hervé Caderon au 06 10 70 33 80 ou passez au stade du mardi au vendredi de 18h30 à 20h à partir du 8 septembre.

RUGBY

En route pour une nouvelle saison

Les vacances se terminent, l'école reprend et en même temps la section rugby démarre ses activités.

L'équipe senior descend en première série régionale, l'effectif semble stable. Le championnat reprendra le 20 septembre face à Corbeil, les entraînements ont repris depuis le 21 août avec une douzaine de joueurs. Quant aux cadets et juniors, le club espère surfer sur la dynamique de la saison dernière pour bien figurer en championnat. Les cadets présentent un effectif jeune pour la plupart montant de la catégorie minime. Les entraînements ont repris avec un effectif réduit pour cause de vacances. L'école de rugby après une bonne saison reprendra mercredi 9 septembre à 17h30. La section rugby rappelle que pour cette nouvelle saison le club recrute dans toutes les catégories alors si vous êtes intéressés la porte des vestiaires pour l'école de rugby sera ouverte dès le mercredi 9 septembre (17h30 aux tribunes Auguste Delaune). Pour les autres catégories il faudra se rendre à la Plaine Delaune côté Pablo-Neruda les jours d'entraînement un accueil chaleureux vous sera réservé.

© Julien Ernst

CYCLISME

À fond les pédales

Après des vacances bien méritées les Stanois ont organisé une course qui marque la reprise des activités en Ile-de-France sur la commune de Roissy-en-France. Avec une victoire et un prix d'équipe en toute catégorie et une 4e place en école de cyclisme le bilan est positif.

Déjà vainqueur le 23 août en Seine-et-Marne, c'est Jean-Jacques Morpurgo devant son coéquipier Laurent Liger en senior qui remporte l'épreuve reine de cette journée..

La reprise et les nouvelles inscriptions sont ouvertes le mercredi à partir de 16h à la mairie annexe 57, rue Jean-Jaurès (à côte de la Poste de l'Avenir) ou au siège de l'ESS, avenue Marcel-Cachin au 01 48 22 14 59.

© Julien Jaulin

Rester connecter au club

Les Stanois ont désormais la possibilité de se connecter sur le site web du club,

www.esstains.com.

FORUM

Tous au forum de l'ESS

Le sport dans tous ses éclats vous donne rendez-vous au forum de l'ES Stains, samedi. Informations, découvertes, échanges, inscriptions, l'initiative promet également d'être un beau moment de convivialité.

Quel sport puis-je essayer? Dans lequel inscrire mes enfants? Ma fille veut faire de l'escalade mais est-ce possible à Stains? À chaque rentrée de septembre jeunes et adultes se posent les mêmes questions. Chaque année, l'Espérance sportive de Stains y donne ses réponses. Si le club omnisports aux plus de 3 000 adhérents n'existait pas il faudrait l'inventer. Avec une trentaine de disciplines individuelles, collectives, de loisirs et/ou de compétition, d'entretien, il serait surprenant de ne pas y trouver chaussure à son pied. De A comme aéro kick au Z de zumba, en passant par la danse, le judo-jujitsu ou le renforcement musculaire, l'ESS propose un large choix de disciplines accessibles à tous sur les équipements municipaux.

Et pour mieux les faire découvrir au grand public, le club organise son forum annuel de rentrée. L'édition 2015 se déroulera samedi 5 septembre de 9h30 à 12h30. Rendez-vous à l'entrée principale du marché de la mairie. Dans les stands dressés, des bénévoles passionnés vous présenteront leur activité. Voilà une bonne occasion de les interroger sur les tarifs et les modalités d'inscription. Ils se feront également un plaisir d'aider les indécis à trouver un sport à leur mesure. « *La nouveauté 2015 s'adresse aux enfants âgés de 6 – 10 ans dont l'adhésion à l'ESS leur permettra de pratiquer trois sports différents au cours du premier trimestre afin qu'ils puissent se déterminer tranquillement la discipline qu'ils conserveront* » explique Michel Prache, le président de l'ESS.

On le sait moins, mais le forum est également un des rares moments où les bénévoles des différentes sections peuvent être côte à côte, échanger, avant que chacun se retrouve la tête dans le guidon. Et si le forum de samedi laisse encore des indécis, l'ESS animera une grande journée portes ouvertes, le 19 septembre sur quatre lieux emblématiques des pratiques sportives à Stains. Il y sera proposé des démonstrations, des exhibitions et aussi la possibilité de s'initier. Mais dans l'une comme dans l'autre, c'est la même philosophie: « *Nous voulons que les Stanois prennent conscience qu'ils ont près de chez un club organisé riche de 27 disciplines encadrées par des bénévoles diplômés et qui sont à la disposition des jeunes,* » assure le président. La preuve samedi, en chair et en os.

Frédéric Lomard.

FORUM de
L'E.S.Stains
Le samedi 5 septembre
à partir de 9h30
A l'entrée du marché
Mairie de Stains
Venez découvrir nos activités!!!
Aïkido - Athlétisme - Basketball - Boxe anglaise - Boxe thaïlandaise - Cardio Cyclisme - Cyclotourisme - Danse - Escalade - Football - Gymnastique tonique Handball - Jujitsu -Judo - Karaté - Kick boxing – Natation - Pétanque - Randonnée Pédestre - Renforcement musculaire - Rugby - Taï-chi-chuan - Tennis - Tennis de table - Yoga - Zumba.
Siège: 30 av Marcel Cachin 93240 Stains tél: 01 48 22 14 59 site web: www.esstains.com

ESS NATATION

Par ici pour l'aquagym

Les inscriptions à l'Aquagym auront lieu le mardi 8 septembre de 18h à 20h au siège de l'ESS (30 avenue Marcel Cachin).

Retirez votre dossier d'inscription sur le site Web de l'ESS Natation (www.essnatation.com) ou directement au secrétariat de l'ESS.
Les documents à fournir pour le 8:
- Fiche de renseignements (voir dossier d'inscription)
- Certificat Médical (pratique de l'Aquagym)
- Moyen de paiement pour la cotisation

Sur présentation de cet article, les 10 premières inscriptions bénéficieront d'une remise de 15 euros.

©Dragan Lekic

TENNIS

Un club ouvert à tous

Le section tennis de l'Espérance Sportive de Stains propose des cours de tennis et des activités ludiques et pédagogiques pour tout âge.

■ Le Galaxie Tennis (Pédagogie fédéral)
Le Baby tennis pour les 3/4 ans mercredi ou samedi (cours d'1 heure), 5 journées test match avant chaque vacances, 1 stage vacances aux choix. Cotisation: 110 euros la saison

■ Le Mini-tennis pour les 5/6 ans mercredi ou samedi (cours d'1heure), 5 journées test match avant chaque vacances, 1 stage vacances aux choix. Cotisation: 110 euros la saison

■ L'école de tennis pour les 7/12 ans semaine ou mercredi ou samedi (cours d'1heure ou 1 h 30), 5 journées test match avant chaque vacances, 1 stage vacances aux choix. Cotisation: 190 euros la saison ou 260 euros la saison

Le Groupe ado pour les 13/17 ans semaine ou mercredi ou samedi (cours d'1heure ou 1 h 30), 5 journée test match avant chaque vacances, 1 stage vacances aux choix. Cotisation: 190 euros la saison ou 260 euros la saison

Le groupe avenir - jeunes pour les 7/17 ans, groupe compétition jeunes sur sélection du club

■ Les Adultes
À partir de 17 ans cours en semaine ou dimanche matin (1 h 30 par semaine, journée match) 280 euros la saison.

Le loisir compétition (carte loisirs permettant de jouer en illimité sur les terrains sur réservation) 150 euros la saison.

■ Le Tennis c'est aussi: des tournois homologués jeunes et adultes, des stages de tennis pendant les périodes de vacances scolaires, des sorties "à thème" Tournoi de Bercy, Roland Garros, des sorties "détente"..., des animations événementielles pour les grandes occasions.

Inscription et renseignements au club: 01 48 29 53 89/06 98 25 37 98. 6 bis, avenue Jules-Guesde ou ess.tennisclub@bbox.fr. En semaine de 17h à 20h le mercredi et week-end de 9h à 20h depuis le 19 août.

ESPÉRANCE SPORTIVE DE STAINS
SECTION TENNIS VOUS PROPOSE
Baby Tennis et Mini-Tennis de 3 à 6 ans
1h de baby tennis
Motricité
Arbitrage
Journée match
Pédagogie fédérale
1 stage de tennis
mercredi ou samedi
à partir de 100€
École de Tennis de 7 à 12 ans
Groupe Ados de 13 à 16 ans
1h30 de tennis
Arbitrage
Tournois
Journée match
Pédagogie fédérale
1 stage de tennis
mercredi ou samedi
à partir de 180€
Cours Adultes
- Cours débutants
- Cours compétitions
1h30 de tennis par semaine
à partir de 270€
Inscrivez-vous à partir du 15 mai et jouez gratuitement de juin à septembre
Evènements
Compétitions (jeunes et adultes)
Sorties (Bercy, Roland Garros, parcs d'attractions, cinéma...)
Lotos, barbecues...
Stages pendant les vacances scolaires.
Tennis Handicap
Cours de tennis adaptés pour les personnes en situation de handicap (tennis en fauteuil ou sport adapté) (mercredi ou samedi)

MAISON DISCOUNT

99 €

lits superposés en métal

5% de remise immédiate sur présentation du journal

À partir 199€

lit coffre
disponible 90 x 190, 140 x 190
et 160 x 200

GARANTIE

À partir de 199 €

clic-clac
couchage permanent

GARANTIE

À partir de 39 €

matelas
anti-acarien, anti-bactirien, anti-creux

agréée par la CAF

Livraison rapide

PAIEMENT EN 3, 4 FOIS SANS FRAIS AVEC

42, boulevard Maxime Gorki - 93240 STAINS

06 51 14 85 85

Parking Centre Commercial Carrefour (face à la station d'essence)

ouvert le lundi de 14h à 20h et du mardi au samedi de 10h à 20h

AMBULANCES CARNOT

Paris - Province - Etranger

21-23, rue Carnot
93240 STAINS

Tél. : 01 42 35 03 03

Commerçants, professionnels

Votre publicité

dans 7 jours à Stains
l'actualité de la semaine

psd

Contact : Mme Martine DESAX

Du lundi au vendredi

06 60 51 41 80 - 01 42 43 12 12

L'AVENIR DU PARC
GEORGES-VALBON
PARLONS ENSEMBLE
De juillet à décembre 2015, entretiens-balades, questionnaire sur Internet, ateliers de concertation sur le parc départemental et ses abords
Donnez votre avis dès le 26/08/2015 sur seine-saint-denis.fr
seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Numéros utiles

- POMPIERS 18
- POLICE SECOURS 17
- GENDARMERIE
01 48 29 64 38
- CENTRE ANTI-POISON
01 40 05 48 48
- HÔPITAL DELAFONTAINE
01 42 35 61 40
- SIDA INFO SERVICE
0800 840 800
- COMMISSARIAT
01 49 71 33 50
- POLICE MUNICIPALE
01 49 71 84 00
- CLINIQUE DE L'ESTRÉE
01 49 71 71 71
- URGENCE 24H/24
01 49 71 90 00
- MAIRIE
01 49 71 82 27
- ERDF (dépannages et interventions d'urgence)
09 726 750 93

Pharmacie de garde

Dimanche 6 septembre

PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ
42, avenue de Stalingrad
93200 SAINT DENIS
01 48 22 10 17

Météo du week-end

Samedi	Dimanche
10°/19°	10°/18°

7 jours à Stains
Le quotidien du vendredi

5, rue Carnot • 93240 STAINS
Tél.: 01 48 21 30 30
Fax: 01 48 21 99 40

Pour joindre votre correspondant composez le 01.48.21 suivi des 4 chiffres de son numéro de poste.

Responsable de la publication: Azzédine Taïbi • Rédacteur en chef: Alain Schillé (3031 - alain.schille@stains.fr) • Rédaction: Carole Sapia (4210 - carole.sapia@stains.fr) • Frédéric Lombard • Rochdi Haoues (rochdi.haoues@stains.fr) • Administration: Djoudi Dendoune (3030 - djoudi.dendoune@stains.fr) • Photos: Dragan Lekic - Julien Ernst • Conception: Médiris • Maquette: Viviane Greusard (40 40) • Impression: Rivet Presse Edition Limoges (05 55 04 49 50) • Distribution: 01 75 34 69 83 • Publicité: PSD (01 42 43 12 12).

Mode d'emploi des petites annonces

Pour déposer votre annonce, plusieurs solutions s'offrent à vous: venir à la rédaction du journal (5 rue Carnot), la déposer dans la boîte aux lettres, l'envoyer par mail: **djoudi.dendoune@stains.fr** ou la donner par téléphone au **01 48 21 30 30**. Les annonces nous parvenant après mardi midi seront publiées dans le numéro de la semaine suivante. **Pour une meilleure diffusion, il est conseillé de rédiger et d'envoyer l'annonce par mail.** La rédaction attire l'attention des lecteurs de la rubrique « *EmploiService* » sur l'obligation qui leur est faite de respecter la légalité en matière d'emploi. Les annonces sont publiées sous l'entière responsabilité de leur auteur.

À VENDRE

Vends une guitare format 3/4, avec une housse de protection et un repose guitare. Prix: 35 euros. Vend un lit mezzanine avec bureau prix: 60 euros. Tél.: 0684822811.

Vends sommier Simmons extra plat épaisseur 5 cm 140 x 190 Bon état prix: 18 euros. 4 supports vélos au sol Bon état prix: 30 euros, Bac Riviéra avec réservé d'eau H33 x l 35x L35 4 roulettes coloris blanc Prix: 15 euros, Plateau micro ondes + support diamètre 30 cm TBE prix: 10 euros, Siège confort Béaba avec sangle coloris orange/vert anis TBE Prix: 9 euros, Matelas landau Kadolis avec housse de transport frais l'été/chaud l'hiver +2 draps housse TBE le lot 23 euros, Téléviseur couleur Panasonic couleur 60 cm + télécommande sans TNT dimensions: 60x52x40 BE Prix: 45 euros, Mini planche à repasser pour camping 80x34x13 neuve TBE prix: 8 euros, Poignée de sécurité entrée et sortie de s-de-bain adaptable à tout les baignoires se fixe facilement sans percer D 48x30x15 TBE neuve prix: 20 euros, Clavier Logitech sans fil avec notice + DVD TBE prix: 18 euros, Webcam Logitech quick com sphere avec notice + DVD TBE prix: 18 euros, Pouces TBE Prix: 50 euros, 2 enceintes Altec lansing avec notice TBE: 15 euros - Tél.: 0674833970

Vends chambre pour enfant Armoire plus lit prix: 150 euros. Un vélo junior prix: 50 euros. 1 console Wii prix: 50 euros. Tél.: 0651060519

Vends sèche linge Bosch prix: 50 euros. Tél.: 0686084949

Vends légumes Bio en sur plus des jardins. Tomates, courgettes, salades, poires et pommes... Tél.: 0760937020

Vends chaussures Tailles 36/37 prix: 10 et 15 euros. Robe de soirée rouge et violette jamais portées taille 36, 38 prix: 80 euros. Un Sommier pour 2 personnes état neuf prix: 80 euros. Tél.: 0601121727

Vends deux frigo 1 petit et 1 grand prix: 120 euros à débattre. 1 table basse coffre prix: 40 euros. 1 poussette fille prix: 40 euros. Tél.: 0651587800

Terrain de 104 mètres carré prix: 90 000 euros. Tél.: 0651479936

Vends place de parking situé résidence Aristide Briand à 5 minutes de la gare. Placée en sous sol sécurisé. Prix: 8000 euros. Tél.: 0613550609

2 grands buffets: 1 pour salon avec miroir, 1 pour entrée, 2 armoires, 1 chambre à coucher, 2 moyens livings de salon, 1 table à manger avec rallonge, 1 télé combinée de lecteur k7, une petite table de salon, un meuble télé, un vélo, un sommier à lattes neuf; les prix sont intéressants car tout doit disparaître Tél.: 0634452722/0783425255

Plateau en tissu pour jeu de dés 7 euros, pots pour confitures maisons "Le Parfait" 1 euros l'unité, vêtements et chaussures fille taille 20 à 23 prix: 1 à 2 euros pièce, vêtements bébé fille marques ZARA/DPAM/H & M/LCDP de 18 mois à 2 ans (lot de bavoirs, bodys, robes, tops, vestes et manteaux chauds...) de 1 à 2 euros pièce, vêtements garçon (pantalons, vestes, tshirts, shorts) de 4 à 5 ans, robe de baptême taille 12 mois prix: 25 euros, robe de soirée/cérémonie (corset + jupe) taille 42 prix: 35 euros, lot de décorations de noël (boules, guirlandes perles...) 10 euros, maxi cosi plus pour bébé de la naissance à 1 an environ pour balade et/ou voiture prix: 12 euros, vêtements femme taille 40/42 marques NafNaf/La city/Camaieu... à partir de 1 euros, luminaires/appliques/plafonniers de style ancien ou moderne à partir de 5 euros, anciens appareils photos argentiques à prix variables selon modèle, lot de 3 briquets à 2 euros, chaussures à strass à talons blanches de mariage taille 37 à 12 euros, rameur pour faire du sport CARE prix: 100 euros, aquarium à fixer au mur 10 euros, dessus de bureau noir en vrai bois 10 euros, VTECH porteur kangourou step Moov Groov prix: 12 euros, Porteur à roulette et bascule winnie l'ourson prix: 12 euros, Arbre Robin des bois FISHER PRICE + accessoires 8 euros, Salopette de ski 2 ans 10 euros, lot de linge de lit bébé prix: 14 euros, poussette à l'ancienne prix: 5 euros, chaise en tissu de bureau à roulettes, jeu de plateau Star Academy prix: 4 euros, seau à champagne Moet & Chandon prix: 2 euros, lot de 47 KT vidéos dont 7 neuves 10 euros, jeu de plateau aniver test prix: 4 euros, jeu de cartes avec plateau Astérix légionnaire neuf prix: 4 euros, énorme cheval en peluche allongé prix: 10 euros, serpent bleu en peluche environ 2 mètres prix: 10 euros. Tel.: 0663807610

SERVICE

Maman au foyer cherche enfant à garder. Tél.: 0750499792

Dame sérieuse recherche heures de ménage, repassage, s'occuper des personnes âgées et garde d'enfants. Ouverte à plusieurs propositions. Tél.: 0761871703

Assistante maternelle agrée cherche enfant à garder. Disponible tout de suite. Tél.: 0603947268.

Propose service coiffure à domicile homme, femme et enfant. Prix attractifs. Tél. 0611271099

Dame sérieuse cherche à effectuer heures de ménage chez particulier. Tél.: 0148220760

Dame recherche bébé à garder tous les jours Tél.: 0651587800

Femme sérieuse cherche enfant à garder. Tél.: 0601121727

Femme sérieuse au foyer avec expérience recherche enfants à garder (peut également les récupérer à l'école etc.), disponible dès maintenant. Tél.: 0652122029

DONNE

À donner un nombre important de chutes de tissus pour faire des coussin ou du patch work. Tél.: P148267805

Donne lit bébé pliant en toile. Tél.: 0676065635

LOUE

Particulier recherche local à louer pour tout commerces, d'environ 50 m2 voir plus selon vos conditions et le prix à la location sur Stains étudie toutes propositions. Tél.: 0665572726

Recherche co-locatrice dans un duplex à deux minutes de la gare de Pierrefitte/Stains. Intimité assuré salle de bain individuelle. Tél.: 0611271099

ÉCHANGE

Echange grand F1 refait à neuf en centre ville OPH93 contre F2 avec jardin. Contact.: guendolyyyne@yahoo.fr

PERDU CHAT Perdu chat âgé de deux ans roux et blanc. Secteur division Leclerc depuis le 16 août 22 h 30. Merci de me contacter. Tél.: 0676377385

Menu de la semaine

Jeudi 3	Vendredi 4	Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10
Entrée Salade de tomates Bio aux fines herbes **Plat** Emincé de dinde/Petits pois au jus **Dessert** Camembert bio, Mousse au chocolat	**Entrée** Melon **Plat** Filet de hocky au beurre blanc/Purée nature **Dessert** Petit suisse aromatisé aux fruits, Palmier	**Entrée** Pizza tomate et fromage **Plat** Poulet rôti/Haricots verts extra-fins persillés **Dessert** Fromage blanc bio, Fruit frais	**Entrée** Concombre à la crème **Plat** Filet de cabillaud à la provençale, Pâtes tortis **Dessert** Carré de l'est, Petit pot de glace	**Entrée** Pâté de volaille cornichon **Plat** Steak haché sauce Bercy, Beignets de courgettes **Dessert** Yaourt aromatisé, Fruit frais	**Entrée** Taboulé à la menthe **Plat** Paupiette de veau, Gratin de chou-fleur bio **Dessert** Kiri/Fruit frais

Cri d'alarme d'Azzédine Taïbi,

maire de Stains, conseiller départemental de Seine-Saint-Denis à Sylvia Pinel, ministre du logement et de l'égalité des territoires.

Madame la Ministre,

Je souhaite vous faire part de la situation d'extrême urgence concernant la multiplication des expulsions locatives sur la ville de Stains.
Depuis 2011, notre ville a été à l'initiative d'un collectif de maires engagés en adoptant un arrêté conditionnant toute expulsion sur son territoire à une solution de relogement. Or, cet arrêté risque, comme chaque année, si l'on suit les conclusions du recours gracieux déposé par Philippe GALLI, préfet de Seine-Saint-Denis, d'être annulé par le Tribunal Administratif de Montreuil.
Pourtant, cet arrêté ne dispose rien d'autre qu'une application effective de la loi DALO du 5 mars 2007 telle que précisée par la circulaire ministérielle du 26 octobre 2012. Tout ménage susceptible de se faire expulser de son logement peut être considéré comme prioritaire DALO et il appartient à l'Etat de « veiller à mettre en œuvre systématiquement le relogement effectif du ménage, lorsque celui-ci a été reconnu prioritaire et urgent, dans un délai tel qu'il intervienne avant la date à laquelle le concours de la force publique sera mis en œuvre. »
Toute expulsion d'un ménage sans offre de relogement est donc contraire à la loi.
Alors, comment expliquer, Madame la Ministre, la multiplication des recours à la force publique signés par Monsieur le préfet de Seine-Saint-Denis, représentant de l'Etat, ce qui a entrainé une explosion des expulsions sur notre commune et sur l'ensemble du département ?
À Stains, rien qu'en 2014, 134 recours à la force publique ont été exécutés. Du jamais vu. Potentiellement, 134 familles qui, en plus de leurs difficultés financières du quotidien, se voient privées du droit fondamental qui est le leur à pouvoir se loger dignement. 134 familles qui ne sont plus en capacité d'offrir à leurs enfants un toit, des repas chauds, des conditions d'hygiène. Un avenir.
Pourtant, à Stains comme ailleurs, l'immense majorité des familles aspire à s'en sortir et à mener une vie digne. Mais face à l'augmentation des prix de l'énergie, des produits de première nécessité, face à la non revalorisation des salaires, face à l'augmentation du chômage, à la stigmatisation territoriale, à la non redistribution des richesses et à la montée des inégalités, de nombreux Stanois ne s'en sortent plus.
Je n'ose imaginer combien de familles supplémentaires se seraient retrouvées sans logement sans l'extraordinaire solidarité développée par les services de la ville, de la circonscription sociale, les associations, le collectif « un logement pour tous » et les élu-e-s de ma majorité qui répondent, chaque jour, à l'urgence.
Pourtant, malgré tous nos efforts, Madame la Ministre, le compte n'y est pas.
Depuis le début de l'été, les expulsions se multiplient, atteignant le rythme effroyable d'une expulsion par jour. Les familles se retrouvent sans solution et le 115 est dans l'incapacité de répondre à toutes les demandes. Ce contexte crée, de fait, une extrême tension dans les quartiers de ma ville et j'ai de réelles inquiétudes sur le maintien du bien vivre ensemble.
Je ne peux rester inactif et c'est dans ce sens que j'ai accompagné le collectif « un logement pour tous » en préfecture le 3 juillet.
C'est également le sens de ma démarche auprès de vous.
La ville de Stains dispose de 70 % de logements sociaux quand tant de villes en Ile de France ne respectent pas les 25 % de logement social imposés par la loi SRU. Je suis interpellé tous les jours sur cette question mais le patrimoine municipal représente à peine 0,7 % du parc social.
Je prends mes responsabilités et travaillerai dans les prochaines semaines à la mise en place d'une réunion multipartite avec l'ensemble des acteurs concernés par cette question (institutionnels, bailleurs, associations, collectif citoyen…) afin de rechercher des solutions innovantes.
Mais l'Etat ne peut plus se défausser.
Manifestement, malgré les engagements internationaux de la France à travers l'article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou l'article 11 du Pacte International sur les Droits Economiques, Sociaux et culturels qui reconnaissent tous deux le droit au logement, malgré la Constitution française qui reconnait à ces textes « une autorité supérieure à celle des lois », malgré l'engagement de l'Etat de prendre « les mesures appropriées pour la réalisation de ce droit », le compte n'y est pas.
Malgré votre volonté, encore récemment affichée, de durcir les sanctions contre les communes ne respectant pas la loi SRU, le compte n'y est pas.
Malgré les annonces de votre prédécesseur sur la réquisition des logements vacants dont environ 700 ont été identifiés sur ma commune, le compte n'y est pas.
Malgré les annonces sur la construction de logements très sociaux Super PLA-I, sur le développement de 15 000 places d'hébergement en cinq ans, le compte n'y est toujours pas.
Nous ne pouvons, vous comme moi Madame la Ministre, nous résoudre à ce que nos territoires, déjà confrontés à de profondes difficultés économiques et sociales, soient condamnés à toujours plus d'inégalité territoriale.
A moins de laisser porter à la République le sceau, indélébile, de l'apartheid.
La loi Besson du 31 mai 1990 disposait déjà : « Garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation. » 25 ans plus tard, il est plus que temps de mettre en acte les mesures permettant de résoudre durablement la crise du logement.

C'est à l'Etat, garant de ce droit fondamental de prendre ses responsabilités en :

- ***Destituant les maires qui ne respectent pas la loi SRU***
- ***Réquisitionnant les logements vacants comme l'y autorise l'article 641.1 du code de l'habitation et du logement, soit 700 logements sur la ville de Stains,***
- ***Imposant des critères clairs et transparents à tous les bailleurs dans le déclenchement d'une procédure d'expulsion,***
- ***Développant l'offre d'accueil et d'hébergement d'urgence comme s'y était engagé le Président François Hollande (15 000 places supplémentaires sur 5 ans)***
- ***Interdisant toute procédure d'expulsion tant qu'une solution de relogement effectif du ménage n'a pas été trouvée comme l'indique la circulaire du 26 octobre 2012.***

Soyez assurée, Madame la Ministre, de ma détermination à faire respecter aux côtés des Stanoises et des Stanois, leur droit à la dignité et leur droit au logement.